

## CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

### Société par Actions Simplifiées (SAS) en formation

Je soussigné : Jean-Louis PAGNIER,  
Agissant au nom du Crédit Coopératif,  
En tant que Directeur de l'agence de GRENOBLE-MISTRAL,

Ladite banque dépositaire des fonds versés en vue de la constitution, de la société par actions simplifiée dont la dénomination sociale est 2GHAYA ayant son siège social à Saint Martin d'Uriage (38410), 121 Chemin du Fournel, et dont le capital social est fixé à 55.000 € (cinquante-cinq mille euros) euros, divisé en 5.500 actions de valeur nominale de 10 euros chacune.

Vu les dispositions des articles L 227-1, L 225-3 et L 225-13 du Code de commerce,

Vu la liste des souscripteurs de la Société susvisée, établie et certifiée exacte, sincère et véritable par Monsieur Yannick FRESSOZ, fondateur, et de laquelle il ressort que les 5.500 actions de numéraire de ladite Société, représentant un montant nominal de 55.000 euros ont été souscrites par 1 personne et libérées à hauteur de 55.000 euros,

Constate :

- que la liste des souscripteurs annexée au présent certificat indique pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées ;
- que les fonds versés et déposés au compte n°08026994116 ouvert au nom de la société en formation correspondent à ceux énoncés par ladite liste et représente la somme de : 55.000 euros.

En cas de non immatriculation de la société, conformément aux articles L 225-11 et L 227-1 du Code de commerce, les fonds déposés sur le compte capital en vue de la constitution de la société ne peuvent être retirés par les actionnaires que dans le délai de 6 mois à compter du dépôt des statuts au greffe.

Fait à Grenoble en deux  
exemplaires,

le 06 Décembre 2023

**Jean-Louis PAGNIER**  
Directeur



**CRÉDIT COOPÉRATIF**  
26, rue Gustave Eiffel  
38000 GRENOBLE  
Tél. 04 56 14 99 71 - Fax 04 76 46 07 16